A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux au grade d'adjoint technique polyvalent relevant de la catégorie hiérarchique C1.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes cf. fiche de poste annexe

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 19/03/2024 pour intégrer la création demandée.

Les effectifs du personnel seront fixés comme suit :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)	FONCTIONS
FILIERE ADMINISTRATIF	\$				
Adjoint administratif principal de première classe	С	1	1	35h00	Secrétaire de mairie
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	С	1	1	28h00	Agent France Services
TOTAL		2	2		
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	С	1	1	35h00	Agent polyvalent